



# CONSEIL DE QUARTIER

DU CAP-ROUGE

## 2<sup>ème</sup> ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mardi 16 février 2021, 19 h

Par visioconférence

### PROCÈS-VERBAL

#### ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Louis Martin	Président
M. Philippe Moussette	Vice-président
M <sup>me</sup> Nathalie Gagné	Secrétaire
M. Serge Rousseau	Trésorier
M <sup>me</sup> Marie-Ève Lacroix	Administratrice
M <sup>me</sup> Sylvie Roy	Administratrice
M. Pierre Gagnon	Administrateur
M. Michel Lagacé	Administrateur
M. Luca Fortin	Administrateur

#### LE QUORUM EST CONSTATÉ

#### ÉTAIENT ABSENTS :

M. Julien Noel	Administrateur
M <sup>me</sup> Marie-Josée Savard	Conseillère municipale, district Cap-Rouge–Laurentien

#### ASSISTENT ÉGALEMENT :

M <sup>me</sup> Anne Corriveau	Conseillère municipale, district de la Pointe-de-Sainte-Foy
M <sup>me</sup> Priscilla Lafond	Conseillère en consultations publiques
M <sup>me</sup> Marie-Christine Fortin	Secrétaire de soutien

Outre les membres du conseil d'administration du conseil de quartier, 13 citoyens sont présents à la rencontre.

## 2<sup>ième</sup> ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mardi 16 février 2021, 19 h

Par visioconférence

### PROJET D'ORDRE DU JOUR

---

1.	Ouverture de l'assemblée	19 h
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	
3.	Adoption du procès-verbal du 19 janvier 2021	19 h 05
4.	Suivi au procès-verbal du 19 janvier 2021	19 h 10
5.	Période d'intervention des conseillers municipaux	19 h 30
6.	Période de questions et de commentaires des citoyens	19 h 45
7.	Dossiers du conseil de quartier	20 h 00
	<ul style="list-style-type: none"><li>• Boulevard de la Chaudière</li><li>• Livre d'or</li><li>• Sécurité</li><li>• Table de concertation vélo</li><li>• Environnement et protection de la nature</li><li>• Golf de Cap-Rouge – Développement potentiel</li><li>• Marché public ponctuel</li></ul>	
8.	Fonctionnement	20 h 45
	<ul style="list-style-type: none"><li>• Information et communication</li><li>• Trésorerie</li></ul>	
9.	Divers	20 h 50
10.	Levée de l'assemblée	21 h 00

---

**1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Le président M. Louis Martin ouvre la séance à 19 h 00. Il souhaite la bienvenue aux participants présents en ligne.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

M. Louis Martin fait la lecture de l'ordre du jour. Outre l'ajout du dossier de Marché public ponctuel au point 7, il n'y a aucune modification à apporter à l'ordre du jour.

**Résolution CQCR-21-CA-04**

Sur proposition de Mme Sylvie Roy, appuyé par M. Pierre Gagnon, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté avec la modification ci-haut.

*ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ*

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 19 janvier 2021**

**Résolution CQCR-21-CA-05**

Sur proposition de Mme Nathalie Gagné, appuyée par M. Serge Rousseau, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 19 janvier 2021.

*ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ*

**4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 19 janvier 2021**

**Questions au Service du transport et de la mobilité intelligente**

La réponse est toujours en attente, Mme Savard va faire un suivi avec le département approprié.

**Passage piétonnier de la rue Émélie-Chamard**

Mme Lafond a été informée que le projet a été autorisé et sera financé par le service de la planification de l'aménagement et de l'environnement. Les travaux seront réalisés en 2021-2022 et Mme Lafond sera tenue informée de l'avancement.

**Stationnement abusif Plage Jacques-Cartier**

Suivi de Mme Lafond : il reste quelques vérifications à faire afin de savoir quel est le plan pour remplacer la clôture qui a été précédemment retirée par la gestion des immeubles, cependant Mme Lafond a eu la confirmation que des arbres seront plantés pour dissuader les gens de stationner sur le gazon. Au cours de ses échanges avec les personnes responsables de ce dossier à la Ville, Mme Lafond a également suggéré de profiter de l'occasion pour fermer adéquatement le secteur. M. Lagacé souligne qu'il serait judicieux que les aménagements effectués maintenant s'intègrent facilement au plan d'aménagement plus moyen terme de ce secteur (plan d'aménagement de la rivière Cap-Rouge).

Mme Lacroix propose d'installer des tables à pique-nique dans le secteur pour empêcher le stationnement.

On rappelle aussi de coordonner le tout avec l'événement DécouvrArts, qui utilise cet espace à chaque année.

#### Panneau à pulsation rapide pour la traverse piétonnière sur boul. Chaudière

Mme Lafond a eu des échanges avec la personne responsable des communications en lien avec le dossier de la sécurité routière. Cette dernière était surprise d'entendre le manque d'information des citoyens concernant l'usage du panneau à pulsation souligné par le conseil de quartier puisque plusieurs informations ont été véhiculées par le biais de plusieurs médias. Elle recommande d'inviter les citoyens à consulter les plateformes sur la sécurité routière. Mme Lafond suggère d'utiliser l'invitation pour la prochaine AGA pour faire de la publicité à ce sujet. Il est également proposé d'organiser une présentation sur la sécurité routière lors de l'AGA.

#### Marché public satellite à Cap-Rouge

Sera discuté au point 7 (dossiers du conseil de quartier).

#### Trottoir Onésime-Voyer (Question Citoyen)

La lettre a été envoyée à Mme Savard, qui l'a transmise à la directrice d'arrondissement Madame Isabelle Dubois. L'analyse du dossier est en cours et monsieur Desrivières est maintenant dans le dossier. Mme Gagné dépose également la lettre au conseil de quartier de Cap-Rouge; Mme Gagné enverra la lettre aux membres du conseil d'administration du conseil de quartier sous peu.

Mme Gagné partage que les citoyens touchés sont inquiets parce qu'il semble y avoir peu d'ouverture envers les gens qui appellent pour s'informer et les informations transmises par l'ingénieur responsable ne sont pas satisfaisantes.

#### Lettre SAAQ (Question Citoyen)

Une copie de la lettre de 2008 a été reçue et a été partagée aux membres du conseil d'administration du conseil de quartier de Cap-Rouge. Les membres du conseil d'administration sont d'avis qu'aucune action supplémentaire n'est nécessaire concernant ce sujet.

#### Travaux parc Provancher (Information et communication)

L'information détaillée concernant les travaux au parc Provancher a été reçue et il semble que les sommes prévues (75 000\$) suite à la poursuite contre Anacolor ont été investies tel que prévu.

## **6. PÉRIODE D'INTERVENTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX**

M<sup>me</sup> Marie-Josée Savard est absente.

Points abordés par M<sup>me</sup> Anne Corriveau :

- La politique de participation citoyenne a été déposée hier et l'entrée en vigueur est prévue pour le 1<sup>er</sup> mai; toutes les informations pertinentes sont disponibles sur le site de la Ville.
- Un sondage concernant l'Interaction Citoyenne a été déposé, les conclusions sont généralement positives. Les gens sont satisfaits des services (service 311, temps de réponse, gestion des matières résiduelles, etc.) et la collaboration se passe bien.

- Le conseil de quartier sera interpellé pour la politique de sécurité routière et les changements de limite de vitesses à venir dans le quartier.

Question pour Mme Corriveau :

- Plan quinquennal 2021-2025 : le boulevard de la Chaudière est indiqué dans les projets à venir alors que des aménagements ont déjà été effectués. Réponse de Mme Corriveau : Les aménagements qui ont été effectués entre Joseph-E-Bédard et Legendre; dans le cadre de la Vision Chaudière, d'autres aménagements sont à prévoir jusqu'à Blaise Pascal.

## 7. PÉRIODE DE QUESTIONS ET DES COMMENTAIRES DES CITOYENS

M. Roch Maltais : question pour Mme Corriveau. Il a été annoncé dans les médias que la Ville a demandé des fonds au Gouvernement du Québec pour un projet d'aménagement d'un nouveau centre communautaire sur les terrains anciennement occupé par Anacolor. Est-ce qu'il y a un échéancier concernant la présentation du projet au conseil de quartier, aux citoyens, etc.? Étant loin du dossier, Mme Corriveau n'a pas d'information à ce sujet.

Précision : La Ville de Québec a déposé un Mémoire qui contient entre autres une demande pour un nouveau centre communautaire pour Cap-Rouge dans le secteur anciennement occupé par Anacolor. Ce Mémoire est accessible pour consultation.

M. Pierre Gagnon : souligne le fait que le tracel de Cap-Rouge devra éventuellement être revitalisé, mais évidemment cela est sous la responsabilité de CN. Dans le secteur du Dépanneur de la Rive, M. Gagnon signale le piètre état la chaussée (présence de trous d'eau) et que ce secteur est peu sécuritaire pour les utilisateurs (cyclistes et piétons). Il partage aussi que le site Accès Transport Viable constitue une source d'information concernant les traverses piétonnes.

Mme Manon Bérubé : Concernant le centre communautaire actuel de Cap-Rouge : est-ce que la Ville est propriétaire de ce terrain, est-ce que la Ville peut en disposer librement (le vendre par exemple) ? Mme Bérubé est inquiète qu'un projet similaire au projet du golf de Cap-Rouge soit éventuellement proposé sur le site actuel du centre communautaire de Cap-Rouge. Réponse : La Ville est actuellement propriétaire et le zonage actuel ne permettrait pas un aménagement différent que celui actuellement aménagé, c'est-à-dire un service administratif. Ainsi un projet immobilier sur ce site impliquerait un changement de zonage et nécessairement la consultation des citoyens.

M. Christian Laliberté : membre du comité citoyen projet club de golf de Cap-Rouge. Le comité est actuellement à tenir un sondage auprès des gens qui sont directement concernés par le projet (zones contigües au zonage) et il transmettra les résultats de ce sondage au conseil de quartier lorsqu'ils seront disponibles.

## 8. DOSSIERS DU CONSEIL DE QUARTIER

### Vision Chaudière

Suite à la présentation au sujet du mail de Cap-Rouge, le promoteur a tenu une rencontre de travail avec les membres du conseil d'administration du conseil de quartier en janvier. Le plan préliminaire d'aménagement du parc des Écores a également été transmis au conseil de quartier. Une demande de rencontre de travail a été faite à Mme Savard concernant le changement de zonage dans le secteur.

Livre d'Or :

### **Résolution CQCR-21-CA-06**

Sur proposition de M. Pierre Gagnon, appuyée par Mme Nathalie Gagné, Il est résolu, dans le cadre du processus de reconnaissance du Livre d'or du conseil de quartier du Cap-Rouge, pour la catégorie Communautaire, qu'une mention honorable soit décernée à Mme Claudia Roy, pour avoir partagé son cheminement et s'impliquer pour amasser des fonds au profit de la Fondation de l'Institut Universitaire de Cardiologie et de Pneumologie de Québec dans le cadre du mois du cœur 2021. La communauté du quartier de Cap-Rouge est fière de reconnaître l'implication des citoyens du quartier au bénéfice de ceux qui ont besoins des soins spécialisés de l'IUCPQ.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Sécurité : La réponse concernant le projet de l'école Marguerite d'Youville sera reçue en février. M. Rousseau a parlé directement à Mme Tardif du conseil d'établissement de Marguerite-d'Youville : leur projet de drapeaux a été accepté. Un projet d'une barrière électronique a été déposé à la Commission Scolaire. M. Rousseau est en attente de réponse de la part des conseils d'établissement des écoles les Sources et Arbrisseau et il fera un suivi la semaine prochaine.

La majorité des rues de Québec passera à une limite de 30km/h. Les limites de vitesse seront abordées lors de rencontres Zoom avec les conseils de quartier pour chaque arrondissement, prévues pour le mois de mars. Ces rencontres pourraient être subdivisées par quartier, plus d'information à venir.

Table de consultation vélo: La prochaine rencontre est prévue pour le 23 février et M. Lagacé y assistera. À l'ordre du jour il y aura élection d'un nouvel exécutif et une discussion sur la Vision de la mobilité active.

Environnement : Les conseils de quartiers du secteur de Limoilou ont rédigé une lettre (en annexe) dans laquelle ils font la requête de tenir des audiences publiques du BAPE concernant la desserte terrestre du projet de terminal Laurentia. La présidente du CQ de Vanier, a transmis à M. Martin les documents et suggère que le CQ de Cap-Rouge prenne aussi action car lui aussi sera impacté par le projet. M. Martin propose de prendre une résolution afin d'appuyer cette lettre, puisque ce projet aura certainement un impact sur le trafic ferroviaire du quartier.

## Résolution CQCR-21-CA-07

Objet : Appui à une demande d'avoir des audiences publiques du BAPE concernant le projet Laurentia

ATTENDU QUE le Port de Québec a déposé un projet nommé Laurentia, qui est sous juridiction fédérale.

ATTENDU QUE la population doit disposer d'un portrait complet de la situation en dehors du secteur du port.

ATTENDU QUE le principe de précaution et la responsabilité du gouvernement du Québec à cet égard.

ATTENDU QU'une requête en faveur d'un BAPE sur les impacts de la desserte terrestre (routes et voie ferrée) du projet de terminal Laurentia a été envoyée au Ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques le 4 février 2021 signée par le GIRAM, plusieurs conseils de quartier et organisme de la Ville.

IL EST RÉSOLU sur proposition de M. Michel Lagacé, appuyée par M. Pierre Gagnon, que le conseil de quartier du Cap-Rouge appuie l'initiative de la part du G.I.R.A.M (Groupe d'initiatives et de recherches appliquées au milieu) et autres organismes pour demander la tenue d'audiences publiques de la part du BAPE concernant le Projet Laurentia, et ce, dans les meilleurs délais.

Parc Robert L. Séguin : Mme Lafond confirme qu'il n'y a pas d'aménagement de prévu dans ce parc qu'il restera un boisé naturel. Elle fait aussi un suivi concernant la problématique des résidus verts jetés dans le boisé. Il y a peu d'ouverture à installer des pancartes pour aviser les gens de ne pas jeter leurs résidus à cet endroit. Une lettre de sensibilisation pourrait être distribuée aux résidents du secteur. Une corvée de nettoyage est considérée, peut-être en partenariat avec le conseil de bassin.

Golf de Cap Rouge : Une activité d'information et d'échange a eu lieu le 4 février dernier. Le promoteur a présenté plus en détail la servitude de conservation qui s'applique dorénavant à 100% du golf (sera voté le 22 février). La nouvelle proposition concerne un bâtiment de 10 étages avec l'ajout d'une aile de 4 étages. La présentation est disponible sur le site de la Ville.

Marché publique ponctuel : Un comité de 9 femmes se sont portés volontaires pour la mise en place du marché publique ponctuel dans le secteur de Cap-Rouge. Les rencontres se tiennent tous les mercredis. Ils vont créer une OSBL afin de pouvoir avoir accès à certains financements. La première AGA est prévue pour le 24 février 2021. Une page Facebook a été créé pour promouvoir le projet et pour transmettre de l'informations (Marché Publique de Cap-Rouge). Un sondage sera effectué sous peu pour récolter l'avis des citoyens concernant entre autres le lieu, les horaires, etc. Sylvie Roy et Nathalie Gagné sont présentes dans ce comité et font le lien avec le conseil de quartier. Elles ont déjà eu des contacts avec des personnes responsables de ces dossiers à la Ville.

## 9.

### FONCTIONNEMENT

#### Information et communication

Consultation des conseils de quartier concernant la Vision de la mobilité active par dépôt d'un Mémoire (pour le 31 mars). La Vision de la mobilité active regroupe les déplacements piétonniers, en vélo, etc. M. Martin propose de partir du tableau qui avait été préparé auparavant pour :

- Identifier directement sur la carte interactive les secteurs problématiques.
- Rédiger un Mémoire contenant les préoccupations et problématiques du secteur (M. Lagacé prend en charge la rédaction du Mémoire pour la prochaine rencontre du conseil de quartier).

Michel Lagacé s'occupe de la création d'une première version du mémoire, qui sera proposé à la prochaine rencontre du CQ,

Invitation pour la table de concertation des conseils de quartiers lundi le 22 février, M. Martin y assistera.

Invitation à la formation des nouveaux administrateurs des conseils de quartier le 15 février. M Luca Fortin y a participé et a apprécié la formation

Consultation de la Caisse dans le milieu (participation à une entrevue individuelle) pour cerner les enjeux et les priorités du secteur. M. Rousseau se propose pour y participer.

Projet de centre communautaire sur l'ancien site d'Anacolor : la consultation auprès des organismes utilisateurs sera importante.

Pancartes Halloween à Cap-Rouge : des vieilles pancartes pour la fête de l'Halloween ont été retrouvées et la Ville demande si on peut les jeter. Le conseil de quartier mentionne qu'elles pourraient être jetées, mais il serait judicieux d'abord de vérifier si elles pourraient être réutilisées (par une garderie par exemple)

Les Hivernales : Avec la COVID, les Hivernales offrent une nouvelle approche. Il y aura organisation d'un concours de bonhomme de neige/sculpture de neige, de glissade/allée de quilles et fort/igloo, qui se tiendra en bulles familiales. Les photos des œuvres seront mises sur le site des Hivernales et les citoyens pourront voter. La maison des jeunes de Cap-Rouge participe.

Mme Lafond mentionne que l'AGA arrive à grands pas et qu'elle communiquera par courriel avec les membres du conseil d'administration dans les prochaines semaines pour l'organisation de l'évènement.

Trésorerie : Le trésorier M. Serge Rousseau informe d'un solde bancaire à ce jour de 1 140.80 \$.



**Résolution CQCR-21-CA-07**

Sur proposition de M. Serge Rousseau, appuyé par Mme Sylvie Roy, il est résolu de remettre une somme de 80 \$ à M<sup>me</sup> Marie-Christine Fortin pour la préparation du procès-verbal de la présente séance.

*ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ*

**11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

La levée de l'assemblée est demandée à 21 h 00 et est acceptée à l'unanimité.

Procès-verbal préparé par M<sup>me</sup> Marie-Christine Fortin et révisé par M. Louis Martin et M<sup>me</sup> Nathalie Gagné.

---

Nathalie Gagné, secrétaire

---

Louis Martin, président

## ANNEXE 1 – Lettre de requête d’audiences publiques du BAPE pour le projet Laurentia

PAR COURRIEL

Québec, 4 février 2021

Monsieur Benoit Charrette  
Ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques  
Édifice Marie-Guyart  
675, boulevard René-Lévesque Est  
Québec

**Objet : Requête en faveur d’un BAPE sur les impacts de la desserte terrestre (routes et voie ferrée) du projet de terminal Laurentia**

Monsieur le Ministre.

L’implantation d’un terminal de conteneurs dans un milieu déjà urbanisé amène son lot de facteurs de risques aux plans environnemental, de la santé et de la sécurité de la population. En novembre dernier, l’Agence d’évaluation d’impact du Canada (AEIC) rendait public son rapport provisoire sur le projet Laurentia. Verdict : le projet aura des effets négatifs importants sur la qualité de l’air et la santé humaine dans les secteurs retenus pour étude.

Toutefois, rappelle l’Agence, ont été exclus de l’examen, les effets du transport routier et ferroviaire à travers la capitale, « *une évaluation environnementale menée en vertu de la Loi fédérale se limitant aux activités sur les terrains sous le contrôle du promoteur* » (p.231). Exceptionnellement, l’analyse des impacts sur la santé aura été élargie au secteur Cité-Limoilou.

Ainsi, sur un total de 287 pages, seulement deux pages abordent plus spécifiquement la desserte terrestre extra-portuaire. On y résume les « *préoccupations* » des groupes citoyens, sans aucune analyse, ni aucun avis. Ces dernières sont, dit-on, laissées à l’instance gouvernementale (« *Appréciation du Ministre* ») (p. 231). Les préoccupations citoyennes en regard de ce transport lourd à travers la ville de Québec soulèvent pourtant un ensemble de questions au chapitre de la capacité de ses infrastructures de transport tant routier que ferroviaire et quant aux risques accrus pour les usagers et les populations habitant à proximité des corridors qui seront empruntés. De plus, nous croyons que le scénario de 180 mouvements de camions/jour avancé par le promoteur est minimaliste et doit être évalué dans une perspective des 70 années de vie anticipée de ce terminal. Pour son projet de Contrecœur, le port de Montréal anticipe 1200 camions. En clair, tout reste à faire en ce qui concerne l’analyse des impacts santé et sécurité de la desserte terrestre du projet Laurentia à travers la capitale.

En décembre dernier, à la demande du promoteur, la période dédiée à l’évaluation du projet a été prolongée. Le gouvernement fédéral, quant à lui, n’est contraint à aucun échéancier pour prendre position. Responsable de l’application de la Loi sur le développement durable, le ministre de l’Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec doit, selon nous, profiter de ce temps d’arrêt pour confier au BAPE un mandat d’enquête sur les espaces non couverts par

l'Agence fédérale et relevant de la juridiction du Québec. La Direction régionale de la Santé publique de la Capitale-Nationale devrait, selon nous, être étroitement associée à cet examen.

Considérant l'absolue nécessité de la population de disposer d'un portrait complet de la situation;

Considérant les principes de la Loi sur le développement durable et la responsabilité du gouvernement du Québec à cet égard;

Nous espérons un accueil favorable à cette requête et vous prions, monsieur le Ministre, d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.

#### Signataires

Nicole Laveau. Présidente, Conseil de quartier Vanier. (Rés. 21-CAS-01).

Joséphine Hénault. Présidente, Conseil de quartier Maizerets.

Jean-François Vallée. Président, Conseil de quartier Lairet.

Raymond Poirier. Président, Conseil de quartier Vieux-Limoilou.

Frédérique Lavoie. Présidente, Conseil de quartier Saint-Roch.

Mireille Bonin. Présidente, Voix citoyenne Québec.

André Bélisle. Président, Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)

Daniel Guay. Président, Accès St-Laurent Beauport.

Véronique Lalande, Initiative citoyenne de vigilance du port de Québec.

Pierre-Paul Sénéchal. Président, Groupe d'initiatives et de recherches appliquées au milieu (GIRAM).

Cc: Porte-parole des Partis de l'Opposition en matière d'environnement, Maire de Québec et conseillers municipaux.